

JE SOUTIENS l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique

Je fais un don sur www.soutenir.ec44.fr
ou je renvoie ce coupon, avec mon chèque à l'ordre de
la **Fondation de la Providence**, à :
Gestion des dons - EC44 - 15 rue Leglas-Maurice
BP 44104 - 44041 Nantes cedex 1

Je fais un don de : (un reçu fiscal vous sera envoyé)

30 € 60 € 100 € 180 €

Autre montant : €

Je souhaite :

Affecter mon don à l'établissement (nom et ville) :

Contribuer au fonds de solidarité de l'Enseignement
Catholique de Loire-Atlantique

Répartir mon don à hauteur de :

..... € à l'Ensemble Saint Martin du Val d'Erdre

..... € au fonds de solidarité

Civilité : M. Mme M. et Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

..... CP : [][][][][][]

Ville :

Email :

Téléphone (facultatif) :

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à contact@ec44.fr



Comment fonctionne un établissement ?

Chaque établissement scolaire de l'Enseignement Catholique est une structure autonome, sous contrat d'association avec l'Etat. Il est dirigé par un chef d'établissement qui anime la communauté éducative (enseignants, personnels administratifs et de service et les parents).

La Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique coordonne et anime le réseau des établissements, elle veille notamment à la mise en œuvre de la mission éducative de l'Eglise.

La gestion économique et sociale est assurée par un OGEC, organisme de gestion. Composé d'administrateurs bénévoles, il est l'employeur du personnel de droit privé (les enseignants étant rémunérés par l'Etat).

En Loire-Atlantique, la Fondation de la Providence est propriétaire d'une grande partie de l'immobilier scolaire. Les bâtiments sont mis gratuitement à la disposition des établissements, qui conservent la charge de leur entretien et de leur transformation éventuelle.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation de la Providence a qualité pour recevoir des dons au bénéfice de tous les établissements scolaires et de leurs projets.



Enseignement Catholique de Loire-Atlantique
15, rue Leglas-Maurice - BP 44104 - 44041 Nantes cedex 1

Directeur de la publication : Philippe Cleac'h - Réalisation : Service communication EC44
Mars 2018 - Crédits photo : phovoir.com - Etablissements EC 44 - freepik.com



SOUTENEZ NOS PROJETS

www.soutenir.ec44.fr



NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

L'Enseignement privé catholique de Loire-Atlantique accueille aujourd'hui **102 000** élèves au sein de **350** établissements, associés à l'État par contrat, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

C'est à travers l'engagement de plus de **6 000** enseignants, **4 500** personnels éducatifs, administratifs et de service mais aussi grâce aux **5 000** bénévoles investis dans les OGEC et les APEL que l'Enseignement Catholique met en œuvre son projet éducatif.

POUR UN PROJET ÉDUCATIF DYNAMIQUE ET PORTEUR DE SENS

Engagé pour la réussite des élèves, l'Enseignement Catholique valorise et soutient l'innovation pédagogique.

Pour répondre aux besoins éducatifs actuels, nos écoles, collèges et lycées doivent :

- **S'équiper** (outils numériques, renouvellement et développement des parcs informatiques, rénovation des équipements sportifs...),
- **Accompagner les jeunes** dans leur ouverture au monde qui les entoure (projets culturels, scientifiques, échanges linguistiques...),
- **Proposer** à chacun des repères (projets pastoraux, solidaires...).



POUR UNE ÉCOLE OUVERTE À TOUS

Ouverte à tous, l'École Catholique développe et nourrit le vivre ensemble. Elle accompagne la valorisation des compétences, elle porte une attention particulière aux jeunes en situation de fragilité et permet à chacun de donner le meilleur de lui-même.



POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

Pour continuer la mission d'éducation qui leur est confiée et proposer à tous un accueil de qualité, les établissements doivent faire face à de nombreux investissements :

- **Modernisation des bâtiments** dans une logique d'optimisation énergétique et environnementale, travaux de mise aux normes de sécurité,
- **Adaptation des locaux** pour l'accueil des jeunes en situation de handicap,
- **Restructuration de l'immobilier et création de nouveaux établissements** dans un contexte de croissance démographique.

Les écoles et les collèges privés de Loire-Atlantique ne bénéficient d'aucun financement public pour l'entretien et la rénovation de l'immobilier scolaire. La cotisation financière demandée aux familles est l'unique ressource permettant de financer ces projets d'investissement.



VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE SOUTIEN ?

Vous pouvez :

- **Soutenir** en particulier les projets de l'école, collège, lycée de votre choix.
- **Contribuer** au fonds de solidarité de l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique.

Ce fonds permet d'apporter un soutien ponctuel à des projets ou des besoins tels que :

- l'accueil dans les petites structures de jeunes en situation de handicap,
- la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire,
- des aides pour des établissements en situation financière fragile ou faisant face à un événement exceptionnel.

Particuliers : 66% du don vient en réduction de l'impôt sur le revenu. Ainsi **un don de 100€ ne coûte que 34€** dans la limite de 20% du revenu imposable. (75% du don vient en déduction de l'ISF)

Entreprises : 60% du don est déductible des impôts dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.